

colorchecker CLASSIC

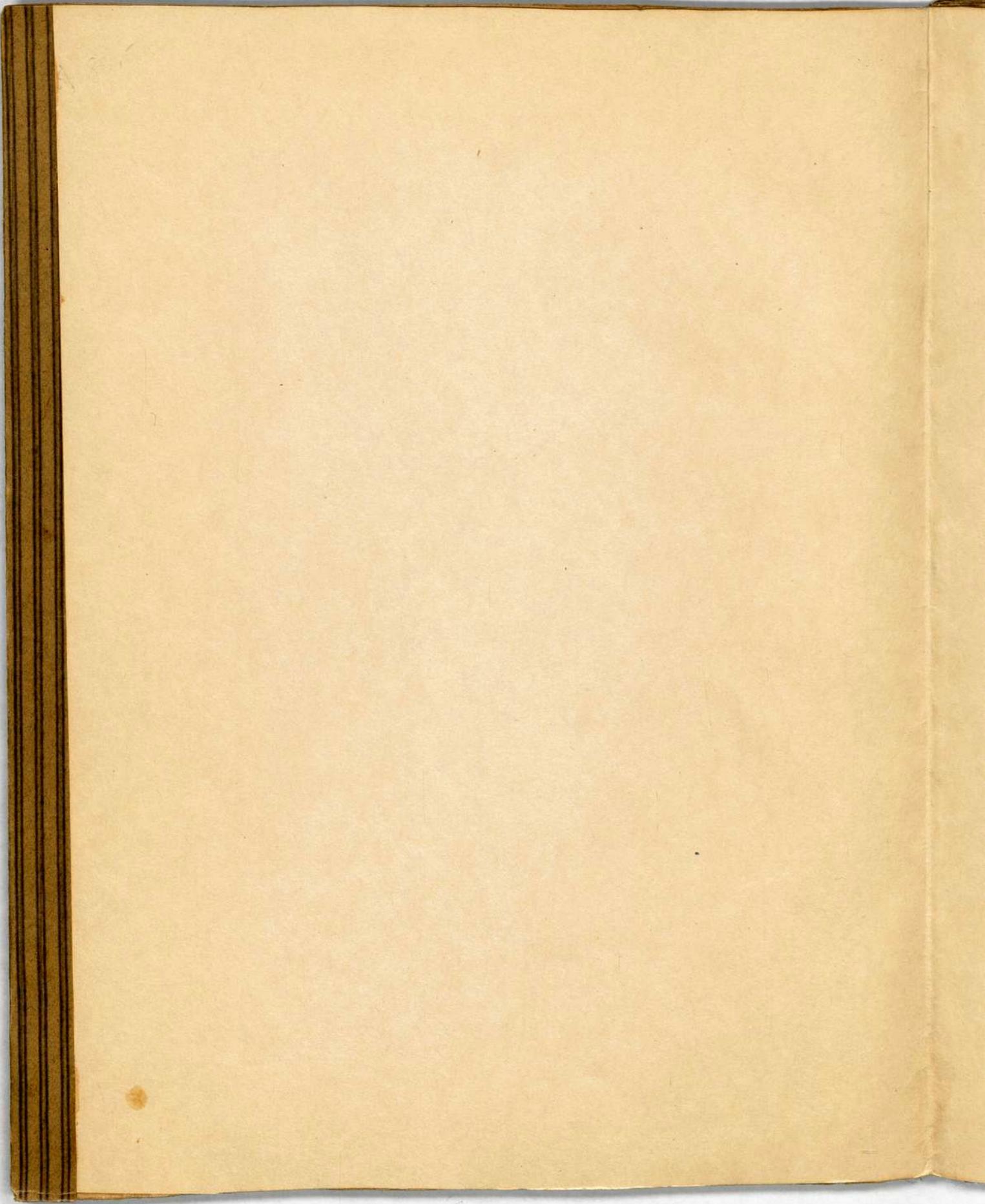


x-rite

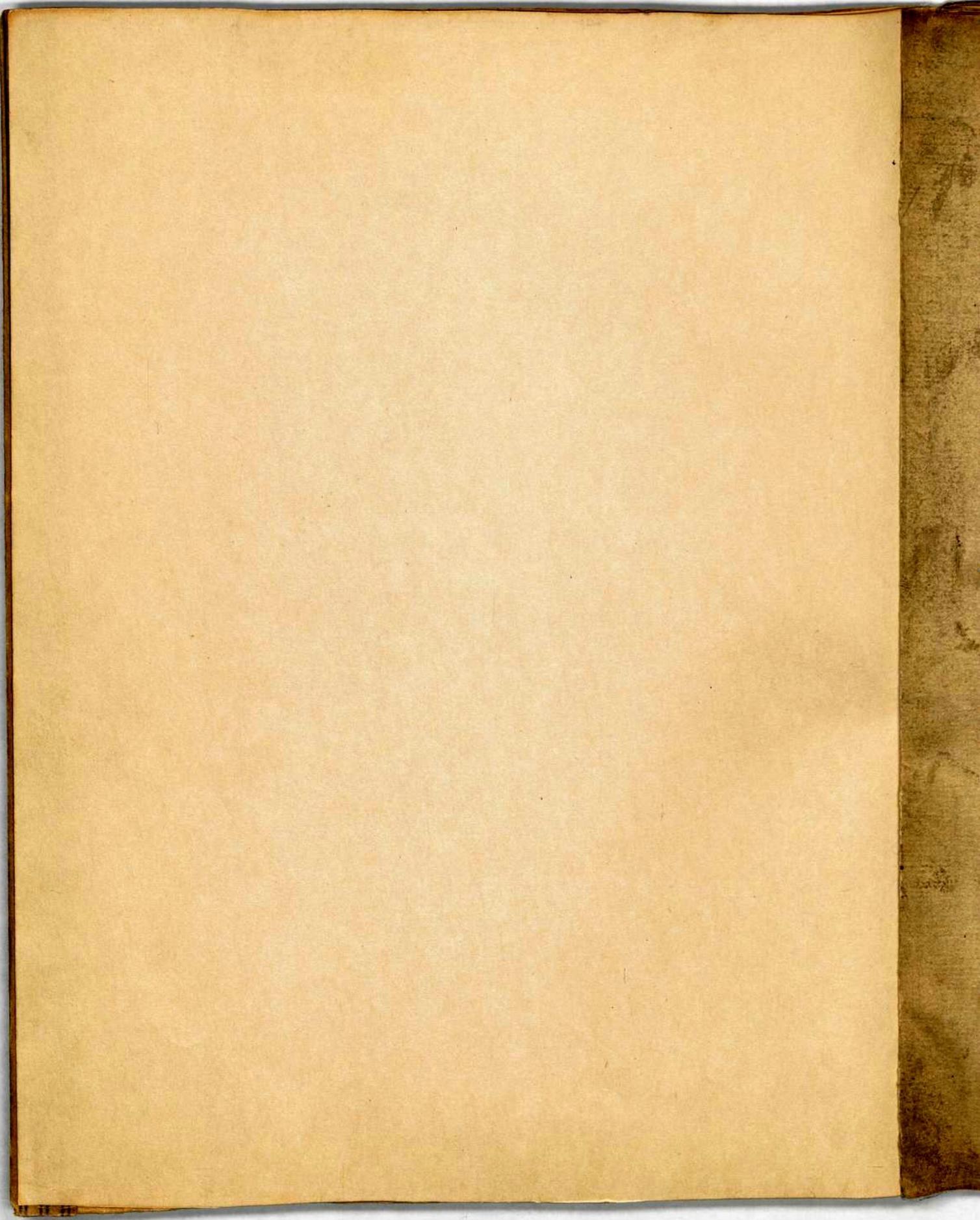
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 mm







ANT Ms 10
185859 D



Requête faite
à l'armée
par deux
Pères Députés

1639

* Yoy
cat
ent
Ré
li
ma
dan
163
Po
éto
sou
nati

Requête faite à l'Armée.

*Voyez l'expli-
cation, qui est
en titre des
Réflexions.
Les Pères Christophe de Acunha,
et André de Artieda, Religieux
de la Compagnie de Jesus, auxquels
marquer que
dans cette année
1639. Lettre le Roi N^r. Sg. par sa patente Roy-
Portugais-
étoient encoré ayez expédiée dans son Audience-
pour la domi-
nation espagnole. Royale de la ville de S^r. François
de Quito, au Royaume du Pérou,
le 24^e du mois de Janvier de la
présente année ^a 1639. mande, et
encharge, qu'apres être venus
en Compagnie de cette ^b Armée
Portugaise, par toute cette grande
rivière des Amazones nouvellement
découverte, nous prenions une
connoissance suffisante des Nations
circonvoisines; Que dans le Conseil
Royal des Indes, l'on aye à faire
un plein jugement de cette entreprise,

a. Cet acte étaut
de l'année 1639.
fait voir, come il
est dit dans la suite,
que les Portugais,
et non pas les
Français étoient
Maires de l'entra-
de la rivière, dans ce
b. Voyez la IV.
remarques, dans
les Réflexions.

Et qu'après avoir ainsi fait, nous
passions en Espagne, pour informer
Sa Ma^{te} du tout, sans qu'aucune
personne puisse nous troubler, ou
nous empêcher dans l'exécution
de tout ce qui est rapporté, ainsi
qu'il paroîtra plus amplement par
la Patente Roiyale qui est entre nos
mains, laquelle, si besoin est, nous
sommes prêts d'exhiber à tous, —
ainsi que nous avons fait à quel-
ques uns des principaux Chefs de-
cette armée. Pour le présent
ayans entendu par le dire de
beaucoup de gens, & voyans bien
par la disposition des voiles que
l'on prépare pour la Navigation,
que le Cap^{ne} Major Pierre Texeira,



et plusieurs autres Capⁿes & Oficiers
majors de cette armée, en Compag^e.
de laquelle nous sommes venus par
ordre de Sa Ma^{té} se proposent de
retarder le voyage, en entrant par
le fleuve Negro, à la gorge duquel
nous nous trouvons présentement,
dans la vue d'y racheter plusieurs
Esclaves, pour les mener à leurs biens
de Para, & du Maragnon, ainsi
qu'ils ont coutume de faire dans
toutes les entrées que lad^e Province
de Para fournit aux Naturels qui
habitent dans ses Confins. Et parce
qu'en cela l'on sera nécessairement
obligé de perdre beaucoup de tems,
au dire de gens expérimentés en
desemblables entrées, & qu'il s'y
trouvera aussi beaucoup d'autres
inconveniens: Pour remplir l'obliga-
tion, dans laquelle nous nous trouvons,

et pour notre décharge devant la
personne Roijale de sa Ma^{te}. En
son nom, & parlant avec tout le
respect dû; Nous requérons le Cap^{ne}
Major Pierre Texeira, le Colonel
Benoit Rodriguez de Olivera, le
Sergent major Philippe de Matos,
les Capit^{nes} Pierre de Acosta, &
Pierre Bayon, & tous les autres
Officiers en pied, qui se trouvent
présentement employés au comman-
dement de cette armée, à l'em-
bouchure du susd^e fleuve Negro;
que d'autant que sa Ma^{te}. a con-
noissance par son Audience Roijale
de la ville de Quito, & par son
Viceroy du Pérou, de la Mission des
nos personnes, pour les fins cy dessus
mentionnées, & de la diligence avec
laquelle elle espéroit que nous
devions nous rendre en sa Roijale

présence, puis que le Cap^{ne} Major
Pierre Texeira, & quantité d'autres
de sa Compagnie, avoient assuré
Mess^{es} de l'Audience Roijale de
Quito, que nous ariverions au Para
dans dix mois, et demi, au lieu que
dans six jours il y aura huit
mois accomplis que nous sommes
partis de la ville de Quito, & que
cependant nous sommes encore à
six cent lieues de Para, duquel
délai il peut résulter beaucoup
d'inconveniens considérables, comme
sont pour Sa Ma^{te} le retardement
de la fortification de cette Rivière,
qu'il y a tant d'années que l'on
souhaite de découvrir, & aussi
le défaut de diligence, avec la
quelle nous devions en rapporter les
informations, ce qui sera cause
que l'ennemi pourra pendant ce

c. C'en à dire
les Hollandais

tems là s'empaver des principales
entrées de la Rivière, d'où il
s'ensuivra un grand préjudice à
la Couronne Roijale; outre que
par tous ces délais, l'on ne manquez
ra pas d'avoir besoin au Para, de
tant de bons, & braves Capitaines
qui sont ici, & qui seroient né-
cessaires dans ces quartiers là
pour en défendre la forteresse, —
puisque si l'ennemi s'y rend en
leur absence, la perte de cette
Place est certaine: De plus, c'est
que les Indiens de ce fleuve Negro,
où l'on prétend entrer, sont au
sentiment de tout le Monde, —
une Nation fort belliqueuse,
& armée d'Ares, & de flèches —
empoisonnées, avec quoi ils peuvent
nous faire beaucoup de mal, vu
le peu de forces des autres Indiens

nos amis, qui nous ont quitté,
entre lesquels il y ena beaucoup
qui sont infirmes, et les autres
jeunes, sans expérience de guerre;
et tous ensemble sans nulle
envie de faire cette entrée, d'où
pourroit résulter la perte totale
de cette armée : autre cela, y
allant à contre-coeur, il pourroit
faire, qu'ils désertent, comme
ont fait la pluspart de ceux qui
sont sortis de Pará, et encor
bien plus-tôt, en se voyant aux
portes de leurs Maisons ; A quoi
nous ajoutons que l'on trouvera
bien de la difficulté à avoir les
Esclaves que l'on prétend tirer,
supposé encor que l'on puisse le
faire en bonne conscience (excepté
ceux qui sont nécessaires pour
servir de truchemens) parce que,

cette terre est nouvelle pour nous,
et quoi que l'on aye des lettres de
sa Ma^{ts} (ainsi que l'on dit) qui
authorisent à tiver des esclaves,
Cela est bon dans la Juridiction
circonvoisine de Para, & du
Maragnon, & avec les formalités
requises: Mais à l'égard de cette
rivière, on ne sait pas encore à
quelle Juridiction ils appartiennent.
Et supposé enfin qu'aucune des
toutes les susd. raisons ne puisse
avoir de force, & que nonobstant
cela, l'on vienne à bout de ce que
l'on se propose dans cette route,
qui est de tiver une grande quan-
tité d'Esclaves, C'est cela même,
qui attendu le peu de forces que
nous avons à présent pour les
garder, & pour nous défendre
d'eux, causera peut-être notre ruine,

et notre entière destruction. Pour toutes les quelles choses, et eneore plusieurs autres qui se peuvent alleguer pour le service de Leurs Majestés Divine, & Humaine, & qui regardent le préjudice du Salut d'une aussi grande quantité d'ames, qu'il y en a aux environs de cette rivière; Dévechef nous retournons à requérir rive, & deux fois le susdit Capit^{ne}. Major Pierre Texeira, le Colonel, le Sergeant-Major, les Capit^{nes} & les Oficiers en pied qui sont préposés au commandement de cette armée, & nous les sommes, que sans donner lieu aux délais, qui ne sont point du service de Dieu, & de Sa Ma^{té}, l'on fasse en toute diligence, que nous poursuivions notre roijage de Parà, pour passer de là en Espagne,

et y accomplitir les devoirs de notre
légation, Et que l'on puisse procurer
promptement, suivant l'intention de
sa Ma^{ts} qui le souhaite ainsi, le
Salut de tant d'ames qu'il y a dans
ce Monde nouvellement découvert,
où elles gisent misérablement dans
les ténèbres de la mort. Que si ce
que nous venons de dire, ne suffit
pas pour obliger à faire en sorte
que tous ensemble de Compagnie,
nous poursuivions le roijage
avec la diligence susd'. Nous
requérions déréchef en vertu de la
Patente Roijale, que pour cet effet
nous avons porté au Susd'. Cap^{ne}
Major Pierre Texeira, & à plu-
sieurs autres Oficiers de l'Armée,
auxquels il compete, qu'en nous
donnant les choses nécessaires, &
tout bon passage à l'égard de-

nos personnes, l'on nous permette de poursuivre notre voyage, sans nous retenir, et nous déclarons que quelque risque que nous courrions en cela, de la part des ennemis, néanmoins nous le méprisons entièrement, pour accomplir ce que sa Ma^{te} nous ordonne par sa patente Roijale, & que si l'on fait au contraire, nous protestons de tous les dommages, & inconveniens qui arriveront dans cette route, causés par ce délai, & d'en rendre compte au Conseil Roijal des Indes, & au Roi, Notre Seign^r, en personne, comme il nous est ordonné. Et en dernier lieu, pour ce qui regarde nos personnes, & le témoignage de la volonté que nous avons d'accomplir effectivement les choses, pour les quelles nous sommes envoyés,

Nous demandons que l'on ordonne
à l'levivain qui sera nommé pour
ce sujet, dans cette armée, de nous
donner acte de tout ce qui est
contenu dans notre Requête, &
de la réponse que l'on nous
aura faite, &c^o. /.

7

Mémoire
présenté dans le Con-
seil Roijal des Indes,
sur la découverte de
la Rivière des Ama-
zones, après la sépa-
ration du Portugal.
(c'est à dire l'an 1640)

Sire,

Christophe da Cunha,
Religieux de la Société de Jésus,
lequel fut envoyé par Ordre de
V. M. ^{te} à la découverte de la
grande Rivière des Amazones,
toujours soigneux de procurer
l'agrandissement de sa Couronne
Roijale, & craignant aussi, à la

c. c'est à dire la
Révolution de
Portugal.

d. N^e. Embouchure
de la Rivière, sous
la Domination
des Portugais.

vüe de nos ^{c.} pertes, que des événe-
mens peu favorables, ne viennent
à rendre inutile, & à empêcher
l'effet de ses services, & de son zèle;
Dit, qu'encore qu'il soit vrai que
la principale porte de ce Monde-
nouvellement découvert (afin de-
commencer à jouir promptement
des profits, & des riches fruits, —
qu'il présente libéralement) est —
l'embouchure principale, par —
laquelle cette rivière se va dé-
charger dans l'Océan, sur les Cotes
du Brézil, laquelle partie étant
sous la Domination des Portugais,
semble être présentement moins
propre pour y faire cette entrée;
il ne faut pas pour cela que M.
Ma^{te} abandonne le dessein, ni
diffère de travailler à aquérir —
entièrement la possession de cette —

8

c. Voyages la
V^e. Remarques
dans les
Réflexions.

grande Rivière, puisqu'elle pourra s'en vendre Maitre bien plus facilement, & à beaucoup moins de frais, par la Province de Quito, dans le Royaume du Pérou, par la même route que l'exposant, & ses Compagnons ont tenu pour y descendre; Il n'y a point de doute que l'on rendra par là de grands services à Dieu, & à Y. M. ^{te} que l'on préviendra des inconveniens, dont on feroit dans la suite une facheuse expérience, & qui seroient peutêtre sans remède, faute d'avoir exécuté ce projet, lequel cependant se peut facilement effectuer, sans altérer par aucune dépense considérable les revenus Roijaux, en envoiant seulement ordre à la Chancellerie de Quito, de régler dans l'étendue,

de sa Juridiction, les entrées qui se trouveront les plus convenables, par les rivières qui tombent dans cette principale, avec quelques uns d'entre tant de gens, qui s'offrent à faire ces Conquêtes à leurs dépens, seulement pour en avoir les profits qu'ils en pourront tirer, tels que sont le trafic des Indiens, la répartition des terres, la Provisiō des Ofices, et autres semblables : Et en commettant en même tems le spirituel, dans ce qui touche la conversion, & l'instruction des Naturels, aux Religieux de la Compagnie de Jesus, dont l'institution tend à cela, & qui peuvent faire voir à juste titre, que dans cette découverte particulière, ils ont droit de prétendre cet emploi, puis que l'on est redevable aux

enfans de cette Société, non seulement d'avoir aux dépens de leurs travaux, de leurs veilles, & aussi de beaucoup d'argent, éclairé, et dissipé les ténèbres d'un grand Empire nouvellement découvert, lequel étant arose par cette grande rivière, offre un accroissement considérable à la Couronne de Y. Ma^{te}, mais aussi de l'avoir conservé par une possession de plus de quarante années, après l'avoir aquis par le sang du bienheureux Père Rafaël Ferret, qui fut versé par les Naturels, dans le tems qu'il leur préchoit à la source de cette Rivière. Les Pères de cette Compagnie, continuans dans la possession de ce droit, par S^t. Jaques des Montagnes, où il y a plusieurs années qu'ils

cultivent par leur Doctrine, les principales branches de cette nouvelle Conquête : il est nécessaire, pour la conserver, d'avoir dans cette Province de Quito, de nouveaux Ouvriers de l'Europe, pour les aider dans cette abondante Moisson, à quoi sans doute V. Ma^{te}. contribuera avec la piété, qui lui est ordinaire, & la libéralité que demande l'extrême nécessité d'une si grande multitude de Nations différentes. D'où il en résultera les avantages suivans.

Le premier, & qui est toujours dans le cœur très Chrétien de V. Ma^{te}. c'est de commencer à travailler à la Conversion d'un nouveau Monde d'infidèles, qui gisent misérablement dans les

40

ténébres de la Mort, œuvre si
considérable pour le service de
Dieu, quel'on n'en peut faire
aucune autre qui lui soit plus
agréable, & qui l'obligera d'af-
firmer à perpétuité la Couronne de
V. Ma^{te}. & de lui préparer de
nouveaux Empires.

Le Second, est d'épargner les
grandes dépenses, auxquelles on
eut été forcée, & qui auroient été
inévitables, si cette Conquête eût
eu à se faire, comme on l'avoit
commencée, par l'embouchure de
la Rivière, tant pour conduire des
Soldats, préparer des Vaisseaux, &
ramasser des vivres, que pour
disposer toutes les choses nécessaires,
pour l'établissement des nouvelles
Colonies, lesquelles dépenses auroient
été très considérables; au lieu qu'on

les évite toutes, en faisant commencer cette Conquête, par l'entrée de la Province de Quito, & dont les particuliers aux quels on en commétra le soin, feront tous les frais avec plaisir. Il leur faudra seulement pour le Spirituel, des Ouvriers, & des Ministres Apostoliques, propres, & capables, que V. Ma^{te} pourra envoyer d'Espagne, à cause du besoin extrême qu'il y en a dans ces contrées-là.

Le troisième, c'est que V. Ma^{te} possédera, & jouira de tout ce que les Rois ses prédécesseurs, depuis l'Empereur Charles Quint, son digne Bisaïjeul, à qui Dieu fasse paix, ont désiré, & ont tâché avec tant de dépenses, & de peines, d'assujétir à la

Couronne Roijale. A l'efet de quoi,
l'an Mil cinq cent quarante neuf,
le mesme Empereur Charles Quint
fit donner à François d'Orellana
trois Vaissaux, avec un équipage
sufisant, & les agrès nécessaires,
pour alez prendre possession en
son nom de cette grande Rivière
des Amazones (la quelle le mesme,
d'Orellana avoit parcourue neuf
ans auparavant) à cause des
grands avantages que l'on espé-
roit tirer de cette expédition, si
les tempêtes, & la mort de presque
tous ses gens, ne l'avoient obligé
de se réduire à une petite
Barque, avec laquelle il arriva
à l'Isle de la Marguerite; de
sorte que ce mauvais succès fit
cesser toutes les espérances que
l'Espagne avoit conçues de la

f. C'est en ces
environs là qu'il
improprement
qu'il devroit dire
qu'il prendre
possession, mais
il devoit dire
l'établin.

réussite de cette Entreprise, en
cas qu'il eût eû une meilleure
fortune. Et V. M.^{te} dès le com-
mencement de son Règne (que
Dieu veuille maintenir heureux,
durant un grand nombre d'années)
donna tous ses soins à la poursu-
uite de ce Projet, dont elle
commit l'exécution à diverses
personnes, ainsi qu'il paroît par
les patenttes Roijales, qu'elle en-
fit expédier en conformité, dans
les années vingt-vue, vingt-six,
& trente quatre. La patente
expédiée l'an vingt & vu, à
l'Audiance Roijale, & à la
Chancellerie de Quito, est pour-
ajuster les conditions nécessaires
pour faire cette découverte, avec
le Sergent Major Vincent de
Reyes-Villalobos, Gouverneur, &

Capitaine Général de cette Pro-
vince de los Quixos, dans la
Juridiction de Quito, lequel
aijant été relevé par un autre
Gouverneur, cette Patente ne
put avoir son effet. Celle de
l'année vingt six, est en faveur
de Benoit Mariel Pariente, —
Portugais de Nation, pour qu'il
commence sa découverte par les
provinces du Maragnon, & du
Grand Pará, les quelles aboutissent
à l'embouchure de cette Rivière,
ce qui ne put être exécuté, à
cause qu'il fut envoyé au secours,
dans la guerre de Pernambouc.

La patente expédiée l'an trente
quatre, est pour François Coello-
de Caravalllo, Portugais, qui étoit
pour lors Gouverneur du Marag-
non, & de Pará, portant Ordre

exprès de faire exécuter avec—
toute la diligence possible, par—
des personnes de confiance, &
si il étoit nécessaire, de commen—
cer lui même en personne —
l'entreprise que l'on désiroit —
tant de faire de ce côté là, ce—
qui pourtant n'eût jamais son—
éfet. Mais à présent, si V. Ma.^{te}
veut l'entreprendre, elle aura—
certainement un heureux succès,
& doresnavant l'on verra de jour
en jour revenir de plus grands—
avantages de cette expédition—
désirée jusqu'ici avec tant d'ar—
deur, & dont on se promet tant de
choses.

Le quatrième, est de fermer
§. Voiez la—
VII. Remarque—
dans les Réflexions.
par ce moyen la porte, à ce—
qu'aucun des ceux du Pérou, n'osen—
descendre le courant de cette —

Rivière, avec les Trésors, pour éviter de payer les droits qui se levent à Cartagène pour Y. Ma.^{te} & aussi pour éviter le risque des Corsaires, qui sont presques toujours de ces cotés là, ce qu'ils ne manqueront pas d'entreprendre, à cause de la grande facilité qu'ils trouveront à l'exécuter, mais aussi ce que personne n'oseva pas faire en aucune façon, dès que les principaux ports de son entrée seront gardés, ainsi qu'ils le seront effectivement par les personnes qui commenceront cette Conquête.

Le Cinquiesme, est d'empescher encore par ce moyen, la correspⁿondance, & la communication que les Portugais qui demeurent à l'embouchure de cette Rivière,

h. Voyage la
susd. VII. —
Remarque
dans les reflets
xiout.

ont si grande envie d'établir —
avec ceux de leur Nation qui
sont au Pérou, ce qui dans ces
tems-ci seroit très préjudiciable;
Ors ils n'ozevont aucunement —
l'entreprendre, dez qu'ils sauront
quel l'on veut prévenir de bonne
heure leur malice, en se vendant
Maitre des embouchures de la

i. Il n'est pas — Rivière. Et quant à ce que les
inutile de remarquer ici la certitude
avec laquelle il
parle du dessein
qu'il prétend —
que les Portugais
avoient, puisque
l'on en peut tirer
cette Conséquence,
qu'il sauroit encor
plus à croire
aujourd'hui que
les François ne
formassent pour
eux le même dessein.
j'en suis certainement assuré,
et témoin, puis que je les ai
entendu plusieurs fois traiter —
entre eux de cette affaire: c'est
pour quoi je puis l'affirmer, —
comme une chose que l'on ne
sauroit révoquer en doute.

Le Sixiesme est que Y. Ma.^{te}

réduira à son obéissance les principales Nations de cette Rivière, & en particulier celles qui habitent dans ses Isles, & sur ses bords, les quelles sont fort belliqueuses, & dont la vaillance sera d'un grand secours à celui qu'elles auront vne fois reconnu pour Maître: En quoi il y aura peu, ou point du tout de résistance, à cause de la quantité de guerres, qu'elles ont continuellement les unes contre les autres, & qu'après qu'on en aura assujeti vne, il sera fort aisné de réduire les autres.

L'on pourra par le bas de la mesme rivière, bien mieux que par la mer, chasser de son embouchure quelques autres qui la possèdent à mauvais titre, & assurer par ce chemin les innombrables richesses, & les fruits abondans que l'on

K. Il n'y a point de doute que celles-là soient les Portugais, donc il parle ici, ainsi que cela s'éclaireit par ce qui est dit devant, & après.

espére d'en tirer; en sorte que l'on ne tardera à en avoir la jouissance, qu'autant que l'on diffèrera d'en avoir la possession. Et en cas que dans peu, comme nous l'espérons, l'on mette un frein, & un Châtiment à l'impudenter hardiesse des Portugais, et dès que l'on aura débarrassé l'embouchure de cette rivière, afin de poursuivre par là sa Conqueste, comme elle est déjà commencée par les entrées de Quito, elle deviendra plus aisée, & il faudra moins de dépense pour l'achever facilement.

Le Septiesme est qu'on doit observer avec un soin tout particulier, que dans tout le Perrou, & presque dans tout le Pays découvert, & particulièrement

1. Ceci confirme toujours que les Portugais possédoient l'embouchure.

dans les lieux, où il y a des mines,
ou bien d'autres fermes d'impor-
tance, qui dépendent du travail
corporal, le nombre des Indiens
y est déjà si fort diminué, ainsi
que le peuvent bien assurer tous
ceux qui, comme nous, ont parcou-
ru ces contrées, & que de jour en
jour il va si fort en diminuant,
que dans peu d'années l'on sera
obligé de cesser les travaux, faute
d'hommes, ou pour le moins de
diminuer vne bonne partie des
grands revenus qui y sont attachés,
ce qui seroit, sans doute, vne très
grande perte, & que V. Ma^{te}
doit s'éforcer de prévenir avec
le tems, & d'y remédier par tous
les moyens possibles.^{m.} Ors il n'y en
a point, & l'on ne sauroit en-
imaginer d'autre meilleur, que

^{m.} Voir la
VI^e. Remarque
dans les Réflexions.

de prendre à coeur la Conqueste, et
la Conversion de ce nouveau Monde,
dont les Naturels qui l'habitent,
sont en si grand nombre, qu'ils
pourraient repeupler tout ce qui
est désert dans le Pérou, d'autant
que si ils subissent le joug du S^t
Evangile, & que par une Paix
générale on mette fin aux guer-
res continues qui les détruisent
chaque jour, les rns contre les
autres, ils s'augmenteront de telle
sorte, que rompans bientôt les
limites, dans les quelles ils sont
présentement serrés, ils seront
obligés de s'étendre, & d'alev-
chercher des Roijaus plus
spacieux, pour les habiter. Et
quand mesme ce ne seroit qu'avec
eux, que l'on pouroit faire valoir
toutes les Mines, & les autres —

revenus, que la fertilité de la terre
est parmi ces Nations, il ne faudroit
pas laisser que de regarder cette
Conqueste, comme celle d'un autre
Pérou, et encore plus par rapport à
la facilité que l'on auroit trouvée
à la faire.

Le huitième est, que si il arivoit
que les Portugais qui sont à l'em-
bouchure de cette Rivière (comme
on le peut bien présumer de leur
peu de Christianisme, & de leur
mauvaise foi) voulussent à l'aide
de quelques Nations belliqueuses
qui sont sous leur domination, péné-
trer, & remonter par le fleuve,
jusqu'à l'endroit du Pérou, qui est
peuplé, ou bien au nouveau Roy-
aume de Grenade, encore bien-
qu'il soit vrai qu'ils trouveroient
de la résistance en plusieurs endroits,

n. Autres
Confirmation
de la possession
dans laquelle
étoient les
Portugais dans
l'embouchure
de la Rivière.

ils en trouveroient aussi moins en-
beaucoup d'autres qui confinent à-
des peuples moins nombreux; et enfin
ces terres seront foulées par des Vas-
saux rebelles à V. M.^{té} en sorte que
dans ces Roijamcs si éloignés, le-
seul nom de rebelles, peut causer-
des préjudices très considérables;
puis que si ils se trouvoient unis-
avec les Holandois, ainsi que le-
sont beaucoup de ceux du Brézil,
& si ils osoient entreprendre quel-
que pareil atentat, l'on voit assez
quel embarras cela pourroit donner. Ors
que les Holandois non seulem.^t souhaitent
depuis beaucoup d'années, mais mesme
qu'ils pensent sérieusem.^t à se vendre-
Maitres de cette grande Rivière, c'est
une chose si certaine, que je ne crains
point de l'affirmer, et de le publier.
Jean Laeth, Auteur Holandois, dans le

livre intitulé Vtriusque Americæ, qu'il mit au jour l'an trente trois, au livre 17^e chap. 15. dit à la fin ces paroles. Verumtamen tam hi (scilicet Angli, & Hiberni) quam nostri (scilicet Belgi) à Portugalis è Parâ venientibus, impinato aggressi, & fugati, non levadammum fuerunt perpassi: ad quod reffaciendum, & acceptas injurias vindicandas, majori conatu, & viribus institutum repetere, & vrgere curabunt.

Et il dit au mesme livre, chap. 2^d. Post annum autem 1615. Portugali ad Para-ripam, qui sine dubio hujus magni fluminis ramus est, cooperunt incolere, ut antè diximus, & animum ad coetera forte adjicent, nisi ab Anglis, & Belgis nostris impediantur.

D'où l'on voit bien clairement que si les Holandois difèrent à tenter la Conqueste de cette grande rivière des

o. La Citations
du passage que
le Père de Acunha
raporte ici, prouve
encore l'établissement
des Portugais à
l'embouchure de
la Rivière, dès l'an
1615.

Amazones, dont cet auteur parle dans les deux passages ci dessus, cela vient plus de ce que le pouvoir leur manque, que non pas la volonté, ni la connoissance, du profit qui leur reviendroit de cette expédition. Que V. M^{te} prévienne donc ces malheurs à venir, que son fidèle sujet lui expose, & qu'elle ne permette pas que l'on donne lieu, à ce qu'un jour nous soyons obligés de pleurer nos pertes, tandis qu'à présent il ne s'offre à nos yeux que des profits immenses.

Enfin si dans la suite du tems, ayant assujetti, et aplani le passage de ce grand fleuve, et ayant découvert les Entrées qui y aboutissent de tout le Pérou, j'entreprendrois de réduire dans cette Narration tout ce qui pourroit venir de ces quartiers là pour enrichir l'Espagne, j'oserois alors me glorifier d'avoir rendu à V. M^{te} un des plus grands, et des plus utiles services,

qui'elle puisse jamais atendre d'aucun
de ses sujets, en ce que non seulement l'on ^{p.}
épargneroit de très grosses sommes d'argent, <sup>p. Voyager ce qui
est dit dans la</sup>
et toutes les dépenses qui sont inévitables, <sup>VIII. Remarque
des Réflexions.</sup>
tandis que l'on se servira du Trajet de Panama
à Cartagène, & qui seront beaucoup moins,
lors qu'on se servira du cours de cette rivière,
mais encoré (ce qui est bien plus con-
sidérable) en ce que cela assureroit pour-
une bonne fois les flotes de V. M. & que
sans crainte des Corsaires, cela mettra tous
ses Trésors en sûreté, du moins jusqu'à
leur arrivée à Pará, d'où en vingt quatre
jouys, sur la mer, & avec des Galiots faits ^{q.}
dans la même Rivière, ils peuvent être <sup>q. Voyager la dessus
ce qui est dit, &
tenu dans la VIII.
quedans la VIII.
Remarque des
Réflexions.</sup>
amenés en Espagne en tout tems; en sorte
que nul ennemi ne pourra les atendre à
la sortie, à cause que la côte de Pará
est telle que les Navires ne peuvent pas
résister seulement deux jours hors de cette
Rivière, aux Courans de la Mer. Ce qui

sera cesser une fois pour toutes, les
inquiétudes continuelles, que nous-
cause chaque jour un voyage aussi
périlleux, & aussi long, qu'est-
celui de Cartagène.

L'on peut, Sire, remédier à-
tout cela, parce que j'ai l'honneur
de proposer dans ce Mémoire,
à quoi j'ajoute seulement que le
succès de cette affaire dépend, pour
la plus grande partie, de la dili-
gence dans son exécution; & si
je puis en cela être de quelque
utilité, je serai toujours aux pieds
de V. M.^{te}. J.

Reflexions Sur les deux Actes cy devant

Ces deux actes se trouvent
dans la Relation que le mesme
Pere de Acunha a faite à Philippe
IV. au retour de son voyage, & qui
est dans la Bibliothéque du Roi
de France.

Il faut remarquer,

I. Que cette Relation a été
faite dans un temps non suspect.

II. Que ce Pere étoit Espagnol,
& nullement ami des Portugais,
comme on voit par le second acte.

III. Que l'on voit par le premier

acte, que l'an 1639. les Portugais possédoient l'entrée de la Rivière des Amazones, & qu'ils la défendoient contre les Hollandais, ce qu'ils n'auroient pu faire dans ce temps là, si ils n'avoient pas été Maîtres des deux Rives, c'est à dire du Cap du Nord, comme des Isles du Maragnon.

IV. Que la Navigation de cette Rivière est si aisée, que les Portugais, avec une Armée, l'ont remontée jusques au Pérou, & en sont revenus.

V. Que l'on voit par le second acte, qui est un Projet de ce Père, pour faire la Conquête du fleuve des Amazones, qu'il est si vrai que les Portugais en possédoient l'entrée, que tout ce qui est allégué dans ce Projet, ne tend à autre chose qu'à

Faire voir, qu'il étoit impossible
de faire la Conqueste des terres
qui sont baignées par ce fleuve,
qu'en y venant de Quito, à cause
que les Portugais, qui pour lors
étoient déjà séparés de l'Espagne,
gardoient l'entrée du fleuve, du
côté de la Mer, ce qui étoit la
raison pour laquelle ce Père
conseilloit de prendre la route de
Quito, pour venir de là conquérir
les terres qui sont entre cette
Province, & l'entrée du Fleuve.

VI. Que la première utilité que
ce Père fait voir qu'on auroit
pu retirer de la Conquête de ces
Terres, étoit de repeupler avec
leurs habitans, celles du Pérou,
qui en manquoient déjà; en sorte
que depuis, l'on a été obligé
d'y supplanter, en se servant des

Mauves de la Côte d'Afrique.

Or si la Navigation de ce fleuve étoit aujourd'hui libre aux François, comme elle leur seroit effectivem.^t par la possession des Terres du Cap du Nord, en question; Qui peut douter qu'ils ne poursuivissent dans les mesmes rues que ce Père expose dans son Projet, et qu'en par ce moyen, en fournissant le Pérou de ces Esclaves, ils ne fissent tomber une bonne partie de l'Asiento de Negros, que les Anglois ont présentement.

VII. Que le second avantage que ce Père prétend que l'on auroit retiré de l'exécution de son Projet, eut été d'ôter à ceux du Pérou, la facilité de faire descendre toutes leurs richesses, avec le courant du fleuve, jusques aux

Para, pour sauver les droits qu'ils
paient à Cartagène, & éviter
la dépense qu'ils y font, & le
risque des corsaires, qui sont tou-
jours dans ces Mers là. Comme
aussi que le troisième avantage
eut été d'empêcher, & de prévenir
la correspondance que les Portugais
habitue's à l'entrée de la Rivière,
auroient pu avoir, pour ce même
éfet, avec les Portugais qui demeu-
rent au Pérou. Mais aujourd'hui
il seroit encore bien plus naturel
aux François de profiter à leur
tour de ces deux avantages, ainsi
qu'ils ne manqueroient pas de
le faire, si ils restoient en possession
des Terres du Cap du Nord, qui leur
donnevoient la libre entrée, & leur
assurevoient la Navigation de toute
la Rivière.

VIII. Que le quatriesme des avantages proposés par ce Religieux, étant de pouvoir faire construire des Vaisseaux sur cette Rivière, soit pour y faire la Navigation, & le Commerce, soit pour venir en Europe, il est visible que rien n'empescheroit les François de le faire, & qu'ils n'y manqueroient pas, dez qu'ils seroient Maîtres de l'entrée du fleuve.

IX. Et enfin que l'on doit observer une fois pour toutes, que dans tout ce Projet il n'est pas question des François, & que l'on n'y en fait aucune mention : à quoi cependant le Religieux qui en est l'Auteur, n'aurait assurément pas manqué, si dans ce tems là les François avoient passé de l'un, ou l'autre bord de l'embouchure

de cette Rivière ; puisque dans
l'envie qu'il avoit que les Espagnols
s'en rendissent Maitres, pour les
raisons cy dessus, il conseille expre-
sément d'en commencer la Conquête,
en venant de Quito, parce que les
Portugais (qui sont les Seuls...
qu'il nomme) gardoient, dit-il,
l'entrée de la Rivière .1.

Outre cela il n'est pas moins à
remarquer que les François n'ont
jamais songé à avoir cette Naviga-
tion, que depuis que le Roi Philippe
s'est établi en Espagne, ce qui prouve
qu'ils ont intention d'avoir la même
Correspondance avec ceux du Pérou,
que le Père de Acunha craignoit
de son tems, que les Portugais de-
l'entrée de la Rivière, n'eussent avec
les autres du Pérou.



